



BUREAU LOCAL FORCE OUVRIERE

Communiqué

QUARTIER MINEURS : L'ALERTE EST LANCÉE !

FO Justice – Bureau local de Besançon tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme concernant la situation du quartier mineurs de la Maison d'arrêt de Besançon.

L'effectif des mineurs incarcérés connaît actuellement une augmentation alarmante, avec des profils de plus en plus complexes et difficiles à prendre en charge.

Pourtant, face à cette situation, les moyens humains restent totalement insuffisants.

19 places... et seulement UN agent mineur par jour !

Cette situation est totalement inadmissible et fait peser un risque majeur, aussi bien sur les personnels que sur les mineurs eux-mêmes.

À cela s'ajoute une réalité particulièrement préoccupante : pratiquement aucune activité n'est proposée aux mineurs détenus. Un quartier mineur sans activités suffisantes, sans prise en charge adaptée, avec des moyens humains dérisoires et des locaux inadaptés n'a finalement de « quartier mineurs » que le nom.

Les personnels doivent quotidiennement composer avec des situations de plus en plus tendues, sans disposer des moyens nécessaires pour assurer leur mission dans des conditions acceptables de sécurité.

LEURS CONDITIONS D'INCARCÉRATION SONT NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO **RÉSISTER!!**
RIEN LÂCHER!
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO Justice**
POUR TOUS LES PERSONNELS

FO Justice refuse de banaliser cette situation.

Nous avons alerté à plusieurs reprises l'administration sur la nécessité de renforcer les moyens humains et d'améliorer la prise en charge des mineurs. Malgré ces alertes, aucune réponse à la hauteur de la situation n'est apportée.

Cerise sur le gâteau, les mineurs incarcérés à Besançon proviennent désormais de régions de plus en plus éloignées.

Cette situation génère également des difficultés importantes en matière d'extractions judiciaires, notamment du fait des distances à parcourir. Ces extractions mobilisent des personnels et des moyens opérationnels que notre administration n'a déjà pas ! Et que dire des risques encourus lors de ces transports longues distances.

Pendant que nos effectifs sont déjà sous tension, nous devons donc encore mobiliser des agents pour assurer ces missions.

Combien de temps faudra-t-il attendre ?

Faudra-t-il, comme trop souvent, attendre qu'un incident grave survienne pour que l'administration prenne enfin la mesure du problème ?

FO Justice Bureau local de Besançon exige :

- Le renforcement immédiat des effectifs affectés au quartier mineurs.
- Une véritable prise en charge éducative et des activités adaptées.
- Des moyens à la hauteur de l'augmentation des effectifs et de la complexité des profils.
- Une prise en compte des contraintes générées par les extractions judiciaires.
- Une évaluation urgente des conditions de sécurité des personnels et des mineurs.

NOUS AVONS PRÉVENU. L'ADMINISTRATION DOIT MAINTENANT AGIR !

Bureau Local **FO** Justice BESANCON

Le : 27 08 2026

